

L'évaluation de l'économie sociale et solidaire : une perspective critique et internationale

L'économie sociale constitue une forme d'économie distincte de l'économie capitaliste et de l'économie publique. Elle est reconnue pour sa capacité à répondre aux besoins émergents et aux nouvelles attentes sociales, notamment dans les contextes de crises marquées par des transformations socioéconomiques. Depuis une trentaine d'années, les composantes à dominante non marchande de l'économie sociale (organismes à but non lucratif et coopératives ne distribuant pas de ristournes) ont pris une place importante dans la production de services publics, alors que ses composantes à dominante marchande (coopératives et mutuelles) ont eu à articuler les économies locales aux marchés mondialisés. De plus en plus, l'économie sociale occupe une place significative, avec le marché et l'État, au sein d'une nouvelle économie plurielle en émergence. L'économie sociale n'est plus un phénomène résiduel mais bien un pôle institutionnel de l'économie, et elle se développe en interface avec les institutions publiques et les entreprises à finalité lucrative. Dans ce contexte, l'évaluation prend une importance nouvelle. En effet, des demandes sont formulées, tant par les pouvoirs publics que par les acteurs, pour que soit évaluée la contribution de ce secteur.

Toutefois, l'économie sociale est un phénomène encore relativement peu documenté et qui demeure sous-théorisé, notamment en ce qui concerne sa contribution aux dynamiques de développement. L'absence de méthodologies et d'indicateurs propres

MARIE J. BOUCHARD

*Professeure
École des sciences de la gestion
Chaire de recherche du Canada
en économie sociale
Centre de recherche
sur les innovations sociales
Université du Québec à Montréal
bouchard.marie@uqam.ca*

NADINE RICHEZ-BATTESTI

*Maître de conférences
en économie
Faculté des sciences
économiques et de gestion
Laboratoire d'économie et de
sociologie du travail – CNRS
Université de la Méditerranée
nadine.richez-battesti@univmed.fr*

à l'économie sociale fragilise son positionnement de même que sa capacité à participer aux grands débats de société. La complexification des modalités de prise en charge de l'intérêt général, engageant une pluralité d'acteurs socioéconomiques (publics, privés et d'économie sociale), implique la complexification des critères légitimes d'évaluation des activités susceptibles d'y contribuer. En raison de la multiplicité des parties prenantes de l'évaluation (*stakeholders*), il est difficile de s'accorder sur ce qu'il faut évaluer et sur la manière dont il faut le faire. La variété des champs de l'économie sociale, leur degré d'ancrage dans les politiques publiques et leur inscription inégale dans le marché posent de redoutables défis à la lisibilité de ce qui fait la cohérence de sa contribution spécifique. Faute d'indicateurs appropriés, les gouvernements tendent à évaluer l'économie sociale exclusivement en termes d'emplois créés (Eme et Laville, 1994; Laville, 1999; Vivet et Thiry, 2000). Par conséquent, l'une de ses compétences particulières, soit combiner l'économique et le social dans une visée d'intérêt général, demeure peu valorisée par les outils existants (Bouchard, Bourque et Lévesque, 2001). De plus, on observe une « concurrence » sur la spécificité de l'économie sociale faite par les discours et les pratiques de responsabilité sociale et environnementale des entreprises capitalistes (Zadek, Pruzan et Evans, 1997; Bouchard et Rondeau, 2003), entraînant un risque de banalisation de l'économie sociale. Or, seules les organisations d'économie sociale intègrent le social à l'économique au plan institutionnel (lois, règles, conventions) (Demoustier, 2001; Vienney, 1980), au lieu d'offrir une simple réponse organisationnelle et discrétionnaire (donc variable et instable) (Gendron, 2000). D'où l'intérêt de chercher à mieux comprendre la manière dont l'économie sociale performe et se distingue des autres formes d'économie.

Sur la recommandation de la Commission scientifique « Économie sociale et coopérative » du CIRIEC international, le Conseil scientifique international a créé en 2005 le Groupe de travail sur les méthodes et indicateurs d'évaluation de l'économie sociale, coordonné par Marie J. Bouchard. Le but poursuivi était de faire le point sur les pratiques d'évaluation qui permettent de cerner la contribution spécifique de l'économie sociale. Nous nous sommes efforcés de poser un regard critique sur les enjeux contemporains de l'économie sociale, parmi lesquels l'évaluation semble constituer l'un des révélateurs les plus significatifs. À terme, nous cherchons à voir en quoi les pratiques d'évaluation participent à la construction même du champ de l'économie sociale. Pour mener cette étude, le Groupe s'est doté d'un cadre commun de réflexion. Nous en présentons ici les grandes lignes.

CADRE COMMUN DE RÉFLÉXION

La réflexion menée par le Groupe de travail s'appuie sur deux postulats. Le premier est que l'évaluation n'est jamais neutre. Ainsi, différentes approches et méthodologies d'évaluation révèlent des enjeux contrastés pour l'économie

sociale. L'évaluation doit jouer sur ces deux registres, celui des bailleurs de fonds et celui des populations concernées par les impacts de l'économie sociale (Zúñiga, 2001). Elle peut servir d'instrument de contrôle et de rationalisation, ce qui soulève les questions du monitoring et de l'information concernant le citoyen, ainsi que de la normalisation de l'activité des organisations. Cela ranime aussi tout le débat sur la décentralisation sans ressources, qui permet davantage de délester l'État que de renforcer les collectivités locales. Intégrée et instrumentée par les acteurs de l'économie sociale, l'évaluation peut aussi se situer comme une démarche de négociation avec l'État et la société civile à propos du rôle qu'elle joue et de la place qu'elle occupe.

Le second postulat est que l'évaluation de l'économie sociale renvoie au modèle de développement et à ses transformations, ainsi qu'au rôle qu'y joue l'économie sociale. En ce sens, l'évaluation renvoie au type de jugement posé sur la performance et aux formes de justification employées pour l'analyser (Boltanski et Thévenot, 1991). Selon la vision adoptée, le rôle de l'économie sociale peut se voir réduit à la fourniture de biens et de services auxquels ne pourvoient pas le secteur privé et le secteur public, l'économie sociale compensant certaines failles de développement. Ce rôle peut au contraire être perçu comme celui d'une entité intermédiaire entre la sphère publique et la sphère privée (Evers et Laville, 2004), suggérant une nouvelle dynamique de l'espace public (Dacheux, 2003). L'économie sociale est alors considérée comme un mouvement de prise en charge, de redéfinition de la notion du bien commun ou de l'intérêt général (Monnier et Thiry, 1997). De ce fait, elle s'inscrit dans le champ politique comme entité collective d'un espace conflictuel (Lévesque, Bourque et Forgues, 2001) et peut avoir un effet institutionnalisant des pratiques alternatives par le biais de réformes institutionnelles. L'évaluation devient alors partie prenante d'une stratégie politique.

Concernant les méthodes, l'évaluation peut se traduire dans la comptabilité nationale (macro), le portrait sectoriel ou régional (méso), l'analyse de programmes (objectifs, processus, résultats, impacts), le bilan et le fonctionnement organisationnel (micro). Nous avons fait le choix de nous situer dans une perspective organisationnelle (micro) ou sectorielle (méso) : les travaux portent sur l'évaluation des entreprises et organisations d'économie sociale (EOÉS) et leurs secteurs d'activité. L'évaluation peut viser la standardisation des normes (audit, certification, ISO), la conformité au programme (évaluation sommative) ou l'amélioration des pratiques (évaluation formative). Elle peut se baser sur de l'information quantitative ou qualitative, ou combiner les deux. Les outils peuvent relever des approches typiques des première, deuxième et troisième générations d'évaluation qui visent respectivement à mesurer, expliquer et contextualiser les résultats obtenus au vu des objectifs visés. L'évaluation peut aussi être réalisée de manière participative et négociée entre l'évaluateur externe et les acteurs concernés (Guba et Lincoln, 1989 ; Bouchard et Dumais, 2001 ; Rondot et Bouchard, 2003).

Concernant les indicateurs, les retombées sociales et économiques sont difficilement séparables du mode de fonctionnement des entreprises d'économie sociale. On peut relever trois dimensions, distinctes mais complémentaires, sur lesquelles faire reposer l'évaluation de l'économie sociale : la dimension organisationnelle, la dimension d'utilité sociale et la dimension institutionnelle (Bouchardeau, 2004). La dimension organisationnelle touche la performance des entreprises d'économie sociale en termes de qualité, d'efficacité, de productivité, etc. La dimension d'utilité sociale concerne les impacts qui ont une valeur ajoutée caractéristique de l'économie sociale : la réduction des inégalités ou de l'exclusion sociales, les effets structurants sur les secteurs et les territoires, la mobilisation du milieu, les partenariats avec les autres acteurs sociaux, les effets de redistribution, etc. (Gadrey, 2004 ; Nogues, 2003). La dimension institutionnelle renvoie aux innovations sociales eu égard à la gouvernance des activités économiques, tant au plan territorial qu'au plan sectoriel, à l'émergence de nouvelles règles du jeu, aux interfaces entre l'économie sociale et l'économie publique et marchande (Richez-Battesti, 2006), etc. L'évaluation « imbriquée » de ces trois dimensions permet une analyse du système d'intervention dans lequel s'insère l'organisation évaluée (Fontan, 2001).

Il existe enfin plusieurs définitions de l'économie sociale, qui insistent soit sur ses composantes certaines et incertaines (Desroche, 1983), ses règles de fonctionnement (Vienney, 1980), sa dynamique réciprocaire et solidaire (Eme et Laville, 1994), ses logiques d'action (Enjolras, 1994), son inscription dans une économie plurielle (Evers et Laville, 2004), son caractère sans but lucratif (Ben-Ner et Van Hoomissen, 1991 ; Anheier et Ben-Ner, 2003) ou entrepreneurial (Dees, 1998 ; Borzaga et Defourny, 2004 ; Nyssens, 2006), etc. En outre, les pratiques d'économie sociale varient selon qu'elles émergent pour répondre à des nécessités ou à des aspirations, que les activités sont à dominante marchande ou non marchande (Lévesque, 2002), qu'elles sont de nature mutualiste ou altruiste (Gui, 1992), que leurs revenus sont principalement de source marchande, gouvernementale ou philanthropique (Salamon, Sokolowski et List, 2003), etc. Ces typologies peuvent aider à formuler des hypothèses au sujet des critères de performance et d'impacts sociaux qui s'appliquent à divers types d'organisations et d'activités ou à différents contextes institutionnels. Bien entendu, ces réalités seront variables d'un pays à l'autre.

PRÉSENTATION DU NUMÉRO

Les textes réunis dans ce dossier sont quelques-unes des contributions des membres de ce groupe, dont les travaux complets paraissent en anglais dans un ouvrage intitulé *The Worth of the Social Economy: An International Perspective* publié chez PIE Peter Lang Publishers. La liste exhaustive des contributions à cet ouvrage est présentée en annexe. Nous avons choisi six des contributions

du groupe de travail, soit trois essais et trois portraits nationaux. Les textes qui sont présentés ici sont largement inspirés des chapitres du livre mais ils ont été adaptés en tenant compte du format et du thème de ce numéro de la revue.

Les deux premiers textes portent sur la nature du processus évaluatif et sur celle de l'économie sociale.

Dans son article, Bernard Enjolras questionne les fondements normatifs de l'économie sociale ainsi que ceux des politiques publiques afin d'expliquer le caractère souvent paradoxal de l'évaluation des organisations d'économie sociale. Les différents paradigmes utilisés pour qualifier l'économie sociale (échecs du marché et échecs du gouvernement; économie sociale; économie solidaire et société civile) peuvent être synthétisés dans trois fonctions des organisations de l'économie sociale: fonction de solidarité, fonction démocratique et fonction productive. La confrontation entre les fondements normatifs de ces organisations (ce qu'elles devraient être idéalement) et ceux des politiques publiques (ce qu'elles visent) révèle les paradoxes de l'évaluation des résultats et des impacts des organisations d'économie sociale.

Bernard Eme s'intéresse aux bases axiologiques et normatives de l'évaluation. Selon lui, les processus évaluatifs devraient continuellement questionner les valeurs et les normes qui sont à leur fondement. L'évaluation visant à rendre compte de la qualité des organisations devrait révéler une pluralité de mondes ou jugements de valeurs qui sous-tendent l'économie sociale et solidaire. Ainsi, l'évaluation est un outil processuel pour une démocratie délibérative, dans le respect des controverses au sujet des valeurs, du sens et des principes de justification de l'économie sociale et solidaire. Or cela nécessite un changement des modes de régulation normatifs de la sphère publique et des politiques, qui ne sont guère enclins, selon l'auteur, à entrer dans des arènes délibératives en laissant une parole égale et légitime à tous les acteurs.

Les trois textes suivants proposent une réflexion sur l'évaluation de l'économie sociale dans trois contextes nationaux, en France, au Québec et au Brésil.

La contribution française est cosignée par Nadine Richez-Battesti, Hélène Trouvé, François Rousseau, Bernard Eme et Laurent Fraisse. Ces auteurs caractérisent deux tendances de l'évaluation de l'économie sociale et solidaire en France, soit l'utilité sociale et le bilan sociétal. Ces deux modalités d'évaluation ont été choisies non pas pour leur large diffusion dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire françaises mais parce qu'elles font l'objet de débats entre les différents acteurs depuis une quinzaine d'années. Il se dégage de cette analyse que ce qui est en jeu avec l'évaluation, c'est aussi et surtout la définition et le champ de l'économie sociale et solidaire ainsi que ses modes de régulation.

La situation du Québec est présentée par Marie J. Bouchard. L'observation des outils d'évaluation employés dans 18 secteurs de l'économie sociale montre que différents types d'évaluation peuvent être associés à des variables qui carac-

térisent les organisations et les secteurs. Les pratiques d'évaluation révèlent aussi différentes attentes envers l'économie sociale suivant qu'elle est destinée à pallier les failles de développement, compléter l'action publique et le marché ou répondre à de nouvelles attentes sociétales comme réalité distinctive, ce qui exige de nouveaux référentiels d'interprétation de la performance. Cette analyse illustre l'influence relative des parties prenantes, de la mission et de la nature de l'économie sociale sur les outils d'évaluation.

La contribution du Brésil est cosignée par Mauricio Serva, Carolina Andion, Lucila Campos et Erika Onozato. Dans la mesure où les organisations non gouvernementales (ONG) sont de plus en plus actives dans la gestion et la prestation de services publics, leur évaluation concerne principalement les questions de contrôle, de reddition de comptes et de transparence. Ces modèles témoignent d'une subordination hiérarchique de l'économie sociale à l'État et d'une conception fonctionnelle de son rôle dans l'exécution des politiques publiques. L'analyse révèle aussi la faible imputabilité des acteurs. Selon les auteurs, celle-ci ne peut être efficacement renforcée sans y impliquer davantage les diverses parties prenantes, notamment les gestionnaires, membres et utilisateurs des organisations. Cela pourrait avoir à l'avenir un effet de renforcement institutionnel du domaine et des organisations de l'économie sociale au Brésil.

Une dernière contribution est un essai signé par Bernard Perret, placée dans la section *Pour en savoir plus* de ce numéro. Ce texte fait suite à une conférence donnée par B. Perret, à notre invitation, à l'occasion d'un des séminaires du Groupe de travail du CIRIEC international. L'auteur met ici en évidence la rationalité complexe qui sous-tend l'économie sociale et qui doit être prise en compte dans son évaluation. Selon Perret, la reconnaissance de rationalités non standards comme celles qui animent les entreprises de l'économie sociale doit passer par une meilleure lisibilité du social. Montrant combien la variété des indicateurs sociaux est révélatrice de la diversité des concepts qui les sous-tendent, il appelle à une mise au débat des cadres d'analyse et des critères de jugement dans un cadre institutionnel adéquat pour fonder leur légitimité. Ainsi, le développement d'outils et de pratiques susceptibles de rendre la société plus lisible à elle-même constitue l'une des conditions d'une meilleure reconnaissance de l'économie sociale.

Annexe Plan de l'ouvrage

CIRIEC (dir.) sous la direction de Marie J. Bouchard (2010), *The Worth of the Social Economy: An International Perspective*, Bruxelles, PIE Peter Lang, coll. « Économie sociale et Économie publique », vol. 2, 276 p.

Direction de collection : Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC)

ISBN 978-90-5201-580-4 pb.

Part I – Conceptual background

1. *Methods and indicators for evaluating the social and co-operative economy*, M.J. Bouchard
2. *Evaluating the social economy: clarifying complex rationality*, B. Perret
3. *The public policy paradox. Normative foundations of social economy and public policies: which consequences for evaluation strategies?*, B. Enjolras
4. *Miseries and worth of the evaluation of the social and solidarity-based economy: for a paradigm of communicational evaluation*, B. Eme

Part II – The evaluation of the social economy in different national contexts

5. *Evaluating the social and solidarity based economy in France. Societal balance-sheet, social utility and identity trial*, N. Richez-Battesti, H. Trouvé, F. Rousseau, B. Eme and L. Fraisse
6. *Evaluation of the social economy in Quebec, between stakeholders, mission and organizational identity*, M.J. Bouchard
7. *Social accounting and social audit in the United Kingdom*, R. Spear
8. *Evaluation in the United States Welfare State regime*, C. Rock
9. *Evaluation of the Social Economy in Brazil: an analysis of the practices in some NGOs*, M. Serva, C. Andion, L. Campos and E. Onozato
10. *The evaluation of the social economy in the Portuguese context. An overview on the social solidarity organizations*, A. Simaens and I. Nicolau
11. *Evaluation of cooperative performances and specificities in Japan*, A. Kurimoto
12. *Conclusions*, M.J. Bouchard and N. Richez-Battesti

Bibliographie

- ANHEIER, Helmut K. et Avner BEN-NER (dir.) (2003). *Advances in Theories of the Nonprofit Sector*, New York, Kluwer/Plenum.
- BEN-NER, Avner et Theresa Van HOOMISSEN (1991). « Non Profit Organization in the Mixed Economy », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 62, n° 4, p. 519-550.
- BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BORZAGA, Carlo et Jacques DEFOURNY (dir.) (2004). *The Emergence of Social Enterprise*, Londres, Routledge.
- BOUCHARD, Marie J. (2004). « Vers une évaluation multidimensionnelle et négociée de l'économie sociale », *RECMA*, n° 292, mai, p. 59-74.
- BOUCHARD, Marie J. et Julie RONDEAU (2003). « Le financement de l'économie sociale, à la croisée des intérêts privés et publics. Le cas du Réseau d'investissement du Québec », *Économie et solidarités*, vol. 34, n° 1, p. 123-135.
- BOUCHARD, Marie J. et Lucie DUMAIS (2001). *Rapport sur les enjeux méthodologiques de l'évaluation de l'économie sociale et solidaire*, Site du projet de coopération France-Québec sur l'économie sociale et solidaire. En ligne: <www.unites.uqam.ca/econos/index.htm>

- BOUCHARD, Marie J., Gilles L. BOURQUE et Benoît LÉVESQUE (2001). «L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général», *Cahiers de recherche sociologique*, mars, p. 31-53.
- DACHEUX, Éric (2003). «Un nouveau regard sur l'espace public et la crise démocratique», *Hermès*, n° 36, p. 195-204.
- DEES, J. Gregory (1998). «Enterprizing Nonprofits», *Harvard Business Review*, vol. 76, n° 1, p. 54-67.
- DEFOURNAY, Jacques et Jose Luis MONZÓN CAMPOS (dir.) (1992). *Économie sociale: entre économie capitaliste et économie publique/The Third Sector: Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, Bruxelles, CIRIEC et De Boeck-Wesmael.
- DEMOUSTIER, Danièle (2001). *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Syros.
- DESROCHE, Henri (1983). *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, CIEM.
- EME, Bernard et Jean-Louis LAVILLE (dir.) (1994). *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.
- ENJOLRAS, Bernard (1994). «Vers une théorie socio-économique de l'association: l'apport de la théorie des conventions», *RECMA*, n° 48, p. 93-106.
- EVERS, Adalbert et Jean-Louis LAVILLE (2004). *The Third Sector in Europe*, Cheltenham, Elgar.
- FONTAN, Jean-Marc (2001). «L'évaluation de cinquième génération», *Cahiers de recherche sociologique*, mars, p. 7-14.
- GADREY, Jean (2004). *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents*, Rapport synthèse pour la DIES et la MIRE, Lille, Université de Lille I, CLERSE-IFRESI, février.
- GENDRON, Corinne (2000). *Le questionnement éthique et social de l'entreprise dans la littérature managériale*, Montréal, UQAM, Cahiers du CRISES, n° 0004.
- GUBA, Egon et Yvonna LINCOLN (1989). *Fourth Generation Evaluation*, Newbury Park, Sage.
- GUI, Benedetto (1992). «Fondement économique du Tiers Secteur», *RECMA*, n° 247, p. 160-173.
- LAVILLE, Jean-Louis (1999). *Une troisième voie pour l'emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LÉVESQUE, Benoît (2002). *Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovation sociale que les autres?*, Montréal, UQAM, Cahiers du CRISES, n° R0205.
- LÉVESQUE, Benoît, Gilles L. BOURQUE et Éric FORGUES (2001). *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- MONNIER, Lionel et Bernard THIRY (1997). *Mutations structurelles et intérêt général. Vers quels nouveaux paradigmes pour l'économie publique, sociale et coopérative?*, Bruxelles, De Boeck.
- NOGUES, Henri (2003). «Économie sociale et solidaire, quelques réflexions à propos de l'utilité sociale», *RECMA*, n° 290, p. 27-40.
- NYSSSENS, Marthe (dir.) (2006). *Social Enterprise*, Londres, Routledge.
- RICHEZ-BATTESTI, Nadine (2006). «Évaluer la production associative par les pouvoirs publics: du contrôle à la coproduction de critères», in Xavier ENGELS, Mathieu HELY, Aurélie PEYRIN et Hélène TROUVÉ (dir.), *De l'intérêt général à l'utilité sociale: la reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne*, Paris, L'Harmattan, p. 115-128.
- RONDOT, Sylvie et Marie J. BOUCHARD (2003). *L'évaluation de l'économie sociale. Petit aide-mémoire*, Montréal, ARUC-ÉS, n° R-03-2003.

- SALAMON, Lester M., Helmut K. ANHEIER, Regina LIST, Stephen TOEPLER et S. Wojciech SOKOLOWSKI (1999). *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, Baltimore, The Johns Hopkins University, Centre for Civil Society Studies.
- SALAMON, Lester M., S. Wojciech SOKOLOWSKI et Regina LIST (2003). *Global Civil Society, an Overview*, Baltimore, The John Hopkins University, Center for Civil Society Studies.
- VIENNEY, Claude (1980). *Socio-économie des organisations coopératives*, Paris, CIEM.
- VIVET, David et Bernard THIRY (2000). « Champ de l'étude, importance quantitative et acceptions nationales », in CIRIEC (dir.), *Les entreprises et les organisations du troisième système. Un enjeu stratégique pour l'emploi*, Liège, CIRIEC, p. 11-32.
- ZADEK, Simon, Peter PRUZAN et Richard EVANS (1997). *Building Corporate Accountability*, Londres, Earthscan Publications Limited.
- ZÚÑIGA, Ricardo (2001). « L'évaluation sur la place publique : science, éthique et politique », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 35, p. 15-30.